

Restauration de la Collégiale, des remparts et de la porte Saint-Michel

Localisation : Guérande

Maître d'ouvrage : Commune de Guérande

Descriptif

La Ville de Guérande a engagé une démarche d'intervention, validée par l'Etat/DRAC (conservation régionale des Monuments historique)s), pour la restauration de son patrimoine. Les actions engagées sont la prise en compte de l'ensemble de ses monuments d'intérêt patrimonial (la porte Saint-Michel, les remparts, la collégiale), classés Monuments historiques.

Le diagnostic réalisé en 2014-2015, pointant les urgences à traiter par ordre de priorité, a permis d'élaborer un plan pluriannuel de travaux pour la période 2017-2020 en lien avec les financements de la ville de Guérande et les différentes aides des partenaires institutionnels. Une première autorisation de travaux d'urgence a été délivrée par les services de l'État en 2017. Cette autorisation marque le début des restaurations sur les édifices patrimoniaux de la ville de Guérande.



Objectif



L'inscription au CPER 2021-2027 va permettre d'assurer la continuité de l'opération globale de restauration de ce patrimoine d'exception ; elle répond par ailleurs à la volonté du conseil régional de soutenir les petites maîtrises d'ouvrage aux capacités financières limitées au regard des besoins massifs de rénovation.

Coût et financement



Les travaux à venir sont estimés à 3 750 000 €

De la programmation CPER 2021-2027, ressortent les propositions de financement suivantes :

- Soutien de l'Etat : 1 500 000 € au titre du CPER
- Soutien de la Région : 750 000 €
- Autres financements (Commune de Guérande, CD 44) : 1 500 000 €

Etat d'avancement du projet



Huit tranches de Travaux, 5 000 000 € au total, ont été programmées, grâce à une convention complémentaire au précédent CPER ; celle-ci a permis d'engager des crédits Etat et Région suivants :

- Etat : 2 000 000 €
- Région : 1 250 000 €

Restructuration de la Grue Noire et son estacade

Localisation : Nantes

Maître d'ouvrage : Ville de Nantes

Descriptif

Symbol du passé industriel, portuaire et ouvrier de Nantes, la grue a été entièrement démontée en juillet 2022. Les travaux se feront en atelier pour enlever la peinture au plomb, désamianter certaines parties, vérifier chaque élément métallique et repeindre l'ensemble.

En son absence, Nantes Métropole Aménagement engagera des travaux de rénovation de l'estacade, en particulier la dalle qui sera entièrement refaite. L'accastillage historique – bornes d'amarrage, rail, grilles et caillebotis en acier, clous de marquage au sol – sera conservé et les piliers renforcés. Les travaux débuteront à l'automne 2022.



Objectif



La grue est protégée au titre des monuments historiques en tant qu'objet mobilier, le portique en béton, le chemin de roulement, les butées sont protégés au titre des immeubles.

Il s'agit d'un patrimoine qui symbolise, avec les grues jaune et grise, une partie de l'identité industrielle de la ville de Nantes et qui s'inscrit ainsi dans la volonté de valoriser toutes les formes de patrimoine.

Coût et financement



Le coût de l'opération est estimé à :

- 2 437 000 € pour la Grue
- 2 650 000 € pour l'estacade

La proposition de financement Etat – Région sur le futur CPER est la suivante :

- Soutien de l'Etat : 210 000 € (financement hors CPER) pour les éléments protégés MH
- Soutien de la Région : 200 000 €
- Autres financeurs (Ville de Nantes, CD44, mécénat...) : 4 340 000 €

Restauration de l'Abbaye de Blanche-Couronne

Localisation : La Chapelle-Launay

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental de Loire-Atlantique

Descriptif

La construction de l'Abbaye remonte au XIIème siècle et fût modifiée au XVIIème siècle.

En 1978 est créée l'Association Les Compagnons de Blanche Couronne ; elle a œuvré afin d'éviter que cet héritage ne tombe en ruine. L'abbaye est partiellement protégée depuis 1935, puis protégée dans son intégralité en 1994.

La DRAC a déclenché en 2016 une opération de restructuration, sachant qu'une première tranche de travaux a été réalisée en début d'année 2019. Début 2020, la commune de la Chapelle-Launay a transféré au Département de Loire Atlantique la propriété de l'Abbaye afin que se poursuive la restauration.



Objectif



Il s'agit d'une abbaye cistercienne à caractère remarquable.

Il est proposé de continuer l'opération initialement portée par une petite commune (La Chapelle Launay) désormais reprise par le CD 44.

La restauration au long cours de la totalité de l'édifice a fait l'objet d'une programmation de 2019 à 2025.

Coût et financement



Le coût de la restauration des futures tranches sont estimées à 2 600 000 €

La proposition de financement Etat – Région sur le futur CPER est la suivante :

- Soutien de l'Etat : 1 060 000 €
- Soutien de la Région : 520 000 €
- Autres financeurs (CD44 ; autres collectivités territoriales) : 1 020 000 €

Etat d'avancement du projet



Depuis 2016, la DRAC a assuré la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de cette opération. Le département a repris la maîtrise d'ouvrage depuis le rachat.

Huit tranches de travaux, 5 000 000 € au total, ont été programmées au titre du précédent CPER 2015-2020, avec les contributions suivantes :

- Etat : 2 000 000 €
- Région : 1 250 000 €

Le Théâtre Universitaire de Nantes

Localisation : Nantes

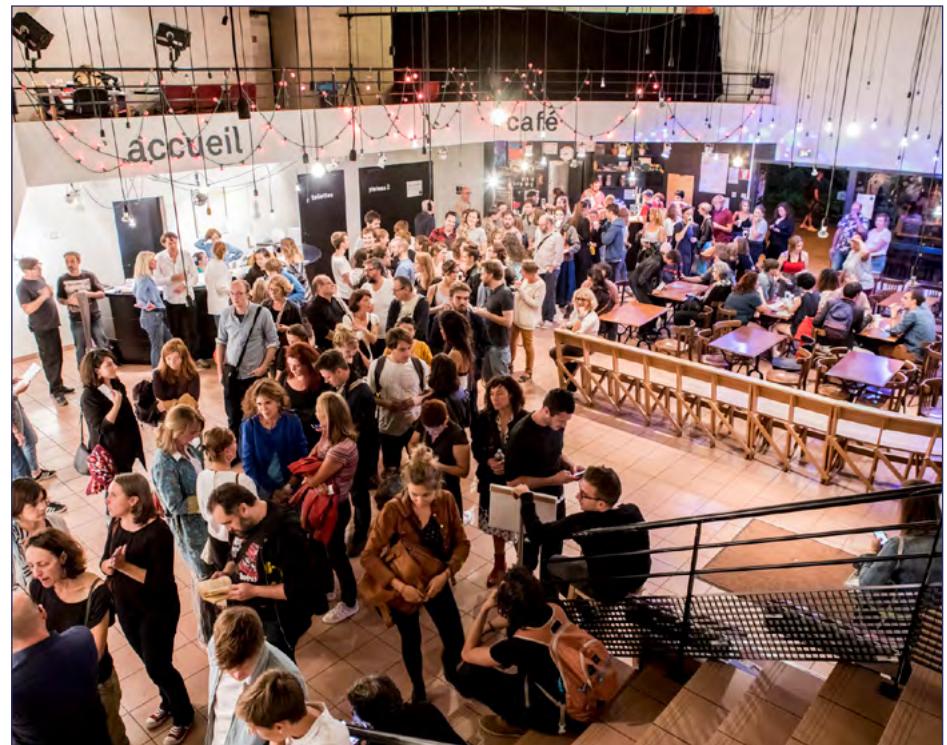
Maître d'ouvrage : Université de Nantes

Descriptif

Le Théâtre Universitaire, propriété de l'Université de Nantes, est accompagné par l'Etat au titre des scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN). Situé sur le campus universitaire de Nantes, il développe des activités dans le domaine de la diffusion ainsi que de la médiation à destination de tous les publics, tout en s'adressant plus particulièrement au public étudiant qui se traduisent par des ateliers de pratique artistique, des tarifs préférentiels pour les étudiants, un espace de co-working...

De plus, la scène comprenant un studio de répétition mis à disposition notamment pour la création émergente, le théâtre met le focus sur les premières initiatives des jeunes artistes (accueils en résidence, conseils en structuration, apports numériques....).

Enfin, le théâtre est engagé dans un jumelage pluriannuel dans les quartiers de Nantes Nord.



Coût et financement



Le coût de la mise aux normes s'élève à 1 657 376 €

La proposition au titre du CPER est la suivante :

- Etat : 600 000 €
- Université, métropole, mécénat : 1 057 376 €

Etat d'avancement du projet



Le théâtre a été inauguré en novembre 1994. Il n'y a pas eu depuis de travaux de remise aux normes du bâtiment, qui se révèle par conséquent énergivore. L'objectif est ainsi de le mettre aux normes du point de vue de l'isolation thermique, ce qui permettra de renforcer le disponible pour les activités artistiques et culturelles.

Collégiale Saint-Martin

Localisation : Angers

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental Maine et Loire

Descriptif

La collégiale Saint-Martin est un édifice remarquable, protégé au titre des monuments historiques au cœur de la ville d'Angers. Brillamment restauré dans son enveloppe architecturale, l'édifice est aujourd'hui ouvert au public pour des expositions temporaires à caractère culturel et patrimonial. La collégiale renferme aussi nombre d'œuvres d'art dont une exceptionnelle collection de terres cuites polychromées.



Objectif



Edifice remarquable en cœur de ville dont la scénographie des collections permanentes mérite une attention particulière que permettra le projet porté par le Département du Maine et Loire.

Coût et financement



Le coût de l'opération est estimé à 300 000 €

La proposition de financement Etat – Région sur le futur CPER est la suivante :

- Soutien de l'Etat : en cours d'expertise (intervention portant sur les seuls travaux de restauration)
- Soutien de la Région : 150 000 €
- Autres financeurs (Ville d'Angers, CD49...)

Construction et transfert du CHABADA au sein du site Saint-Serge

Localisation : Angers

Maître d'ouvrage : Ville d'Angers

Descriptif

La salle de concert de la ville, historique, installée à l'écart depuis son ouverture, doit se rapprocher du centre, sans pour autant s'implanter dans le centre-ville.

L'équipement actuel, aménagé en 1994 au sein d'anciens abattoirs, devient trop étroit avec ses 900 places. Dans une logique d'aménagement du territoire, le Chabada viendra s'insérer au sein du nouveau quartier d'affaires en cours d'aménagement, le site Saint-Serge, rejoignant ainsi la patinoire, le cinéma, le campus universitaire et le marché d'intérêt national.

La nouvelle salle devrait accueillir 1 200 à 1 500 personnes, deux espaces, un club de 300 places, un studio, des locaux de répétition, un espace bar, une grande salle ... au sein d'un espace de 4000 m² de locaux, sans compter une plaine événementielle accueillant les festivals en plein air.

Lors de son Conseil Municipal du 28 juin 2021, la ville d'Angers a lancé officiellement la construction de cette salle structurante.



Objectif



Le bâtiment actuel est vétuste et inadapté à l'accueil des publics et des artistes. Il est aussi géographiquement excentré. L'inscription de ce projet au CPER 2021-2027 permet de donner un signal au champ des musiques actuelles, particulièrement prisées par la jeunesse, une des 3 grandes priorités de la mandature régionale. De plus, il s'agit d'une opération nouvelle. Le soutien de l'Etat s'inscrit dans le cadre de sa politique au bénéfice des labels.

Coût et financement



Le coût de l'opération est estimé à 12 000 000 € TDC

La proposition de financement Etat – Région sur le futur CPER est la suivante :

- Soutien de l'Etat : 1 000 000 €
- Soutien de la Région : 500 000 €
- Autres financeurs (Ville d'Angers, CD49...) : 10 500 000 €

Réhabilitation du Château du Plessis-Macé

Localisation : Longuenée-en-Anjou

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental du Maine et Loire

Descriptif

Le château du Plessis-Macé accueille le festival d'Anjou. Cette manifestation née en 1950 accueille aujourd'hui jusqu'à 25 000 spectateurs chaque année, sachant que le château constitue le lieu emblématique du festival. Outre le caractère patrimonial des lieux, il est devenu un des centres culturels identifié en Maine et Loire.



Objectif



Le projet porté par le Département de Maine-et-Loire consiste à restaurer l'environnement du château pour rendre accessible au public ses abords en vue du festival.

Coût et financement



Le coût de l'opération est estimé à 6 850 000 €

La proposition de financement Etat – Région sur le futur CPER est la suivante :

- Soutien de l'Etat : en cours d'expertise
- Soutien de la Région : 350 000 €
- Autres financeurs (Ville d'Angers, CD49...)

Restauration de la prieurale de Cunault

Localisation : Chênehutte-Trèves-Cunault

Maître d'ouvrage : Commune de Gennes-Val-de-Loire

Descriptif

Le monastère aurait été fondé dès le IVème siècle. La reconstruction de l'église prieurale visible aujourd'hui préserve le clocher roman de l'édifice précédent et commence au XIIème par le chœur et le chevet et se poursuit jusqu'au XIIIème siècle avec la nef dont les dernières travées sont de style gothique angevin. Les marques de fortification liées à la guerre de 100 ans restent lisibles, en particulier sur la façade. Elle est classée dès 1846. La priorale est exceptionnelle, tant par son architecture que par ses décors (chapiteaux, peintures murales) et ses mobiliers.

En 2021, la Commune avait prévu la réalisation des travaux d'extrême urgence mis en évidence par les études préalables :

- Mises en sécurités : purges des éléments de pierre menaçant de provoquer des chutes de matériaux,
- Mise en place de filets de protection au droit des parties trop fragilisées,
- Interventions préventives sur le clocher et la flèche envahis de végétation parasite qui en accélère la dégradation,
- Remise en compression de l'arc intérieur du portail ouest gravement fissuré,

Des études complémentaires sont également nécessaires : diagnostic parasitaire de la charpente, étude hydrogéologique aux abords de l'édifice etc.

L'Etat/DRAC des Pays de la Loire a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble des études et le recrutement d'un maître d'œuvre.

Coût et financement



Les travaux à venir sont estimés à 6 000 000 €

De la programmation CPER 2021-2027, ressortent les propositions de financement suivantes :

- Soutien de l'Etat : 2 400 000 €
- Soutien de la Région : 1 500 000 €
- Autres financements (CD 49, Commune Gennes – Val de Loire...) : 2 100 000€



Objectif



Ce projet engage la commune de façon pluriannuelle et cette dernière ne pourra conduire à terme ce programme sans un fort soutien des partenaires institutionnels.

C'est pourquoi un montage très complémentaire Etat – Région – Département du Maine-et-Loire et ville permet de finaliser le plan de financement.

Ce projet répond également à la volonté régionale de soutenir les « petites » maîtrises d'œuvre.

Ce sera aussi une opération nouvelle.

Centre d'interprétation - Musée des Arts sacrés

Localisation : Évron

Maître d'ouvrage : Ville d'Évron

Descriptif

La ville d'Évron, riche d'un patrimoine insigne avec l'abbaye bénédictine envisage la création d'un équipement de médiation entre les différents publics et le patrimoine historique et architectural, dont l'abbatiale et sa riche collection d'objets d'art sacré. Ce centre d'interprétation devra également mettre en valeur le patrimoine religieux de Mayenne à partir de l'abbaye d'Évron et son réseau de prieurés, ainsi que le travail sur le vitrail de l'artiste Maurice Rocher originaire d'Évron.



Objectif



Projet rare en Pays de la Loire pour un site remarquable de Mayenne dont il convient de révéler tous les secrets, dont le patrimoine caché que constituent les œuvres conservées dans la basilique et d'en expliquer l'histoire au public.

Il s'agit par ailleurs d'une opération nouvelle dans un territoire où l'offre culturelle et patrimoniale est moins dense que dans d'autres lieux du territoire ligérien. C'est en ce sens un signal en termes d'attention accordée à l'équilibre entre les territoires.

Coût et financement



Le coût de l'opération est estimé à 3 148 575€

La proposition de financement Etat - Région sur le futur CPER est la suivante :

- Soutien de l'Etat : à l'étude (hors CPER)
- Soutien de la Région : 500 000 €
- Autres financeurs (Ville d'Évron, CD53...)

Réhabilitation des locaux de la Chapelle Genêteil

Localisation : Château-Gontier

Maître d'ouvrage : C.C. du Pays de Château-Gontier

Descriptif

Depuis la fin des années 1990, la chapelle du Genêteil, à Château-Gontier-sur-Mayenne, a accueilli pas moins de 150 expositions du Carré. Pour continuer à faire vivre ce lieu historique et culturel, le Pays de Château-Gontier a acté sa rénovation lors du conseil communautaire du 26 Janvier 2021. L'objectif consiste à restaurer cette chapelle romane du XIIème siècle classée MH depuis 1980, et à réaménager et développer le lieu de création artistique dans le domaine des arts visuels, labellisé par le ministère de la Culture.



Objectif



Il s'agit d'un projet ambitieux qui mêle patrimoine et art contemporain pour l'un des deux seuls sites en région disposant du label "centre d'art contemporain d'intérêt national" (CACIN), qui plus est localisé en milieu rural. L'arrivée en 2021 d'un nouveau directeur au Carré, scène nationale dont le centre d'art est un secteur important, a permis de lui donner une impulsion nouvelle.

Ce projet est fortement soutenu par l'Etat au titre de sa politique des labels et en tant que monument historique.

Coût et financement



Les travaux à venir sont estimés à 5 000 000 € De la programmation CPER 2021-2027, ressortent les propositions de financement suivantes :

- Soutien de l'Etat : 250 000 € au titre du CPER + crédits de droit commun sur la restauration du MH (500 000 €)
- Soutien de la Région : 500 000 €
- Autres financements (CD 53, Ville de Château-Gontier...) : 3 750 000 €

Etat d'avancement du projet



La DRAC a assuré la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage des précédentes opérations.

Huit tranches de Travaux, 5 000 000 € au total, ont été programmées avec, au titre du CPER 2015-2020 la répartition suivante :

- Etat : 2 000 000 €
- Région : 1 250 000 €

Restauration du musée archéologique de Jublains

Localisation : Jublains

Maître d'ouvrage : Département de la Mayenne

Descriptif

Le musée archéologique départemental de la Mayenne a été inauguré en 1995. Il a peu évolué depuis son ouverture et présente aujourd'hui des limites en termes d'accueil et de services au public, d'organisation fonctionnelle et de scénographie. Des problèmes ont également été identifiés au niveau des conditions de conservation des collections.



Objectif



Jublains est l'un des rares sites archéologiques valorisés des Pays de la Loire avec une vraie médiation autour du site.

De plus, ce projet répond à la volonté régionale de soutenir les projets qui maillent le territoire, en particulier rural.

Pour l'Etat, le musée est labellisé Musée de France et met en œuvre un projet scientifique et culturel de premier ordre.

Coût et financement



Les travaux à venir sont estimés à 2 000 000 €. De la programmation CPER 2021-2027, ressortent les propositions de financement suivantes :

- Soutien de l'Etat : 370 000 € (hors CPER)
- Soutien de la Région : 200 000 €
- Autres financements (CD 53, Ville de Jublains...) : 1 430 000 €

Etat d'avancement du projet



1. Rénovation des espaces d'exposition et de renouvellement de la scénographie permanente du Musée Archéologique de Jublains : Marché lancé le 27 mars 2021. L'équipe d'architecture ASANA a été retenue. L'avant-projet définitif a été validé en juin 2022.

2. Etude d'archéologie du bâti des élévations de la fortresse antique de Jublains/prescription d'archéologie préventive - travaux de restauration du monument : Marché lancé le 24 mars 2022

Une nouvelle implantation pour l'ITEMM au Mans

Localisation : Le Mans

Maître d'ouvrage : Le Mans Métropole

Descriptif

L'ITEMM est l'une des principales écoles européennes formant aux métiers techniques de la musique : facture instrumentale, métiers du son, métiers du commerce des produits musicaux, métiers de la gestion des structures culturelles. Il prépare à 10 diplômes et spécialités dans les secteurs de la lutherie, réparation, accord – en piano, guitare, instruments à vent et accordéon, commerce des instruments de musique. L'expertise des enseignements et des techniques développées ont un rayonnement international.

À ces formations s'ajoutent celle dédiée à la régie du son et des formations professionnelles de courte durée.

Avec son Pôle Recherche et Innovation, l'ITEMM accompagne les entreprises de la facture instrumentale et des métiers de la musique dans l'intégration de solutions innovantes, pour développer l'excellence de leurs produits et de leurs services.

Objectif



Le projet de cet établissement se situe entre enseignement supérieur, formation (apprentissage, enseignement supérieur) et projet culturel ambitieux autour du son et des instruments, un domaine dans lequel la ville du Mans se spécialise. A cet égard, ce projet est considéré comme unique en France par son innovation.

L'option retenue actuellement serait d'intégrer le nouveau campus en projet, qui permettrait, outre des mutualisations, des synergies fructueuses dans le cadre du cluster manceau sur le son.

Ce projet est très soutenu par l'Etat en interministérialité (culture, artisanat, industrie, etc.)



Coût et financement



Le coût de l'opération est estimé entre 9 000 000 € et 10 000 000 €.

De la programmation CPER 2021-2027, ressortent les propositions de financement suivantes :

- Soutien de l'Etat : 2 500 000 €
- Soutien de la Région : 1 000 000 €
- Autres financements (CD 72, Le Mans Métropole, Ville du Mans...) 6.5 M€

Restauration de l'église Notre Dame des Marais à la Ferté-Bernard

Localisation : La Ferté-Bernard

Maître d'ouvrage : Ville de la Ferté-Bernard

Descriptif

L'église Notre-Dame-des-Marais de La Ferté-Bernard est un des édifices le plus emblématique de la région. Commencée dans le style gothique flamboyant, elle témoigne très nettement de la transition vers la Renaissance, ce qui lui confère un intérêt exceptionnel. La restauration de ce monument remarquable s'échelonne sur un temps long et nécessite des moyens considérables. Sept ans de chantier sont nécessaires pour les extérieurs.

La tranche ferme concerne la restauration de l'abside et des quatre arcs-boutants, du déambulatoire, des deux petites chapelles basses du chevet et des quatre arcs boutants rayonnants. L'opération inclut la révision de la charpente et de l'étanchéité, la restauration des vitraux, des élévations et de toutes les parties sculptées de l'édifice.

Objectif



Pour la sauvegarde cet édifice classé monument historique depuis 1840 et au vu de l'intérêt patrimonial du site, il est nécessaire de poursuivre, sans interruption trop longue, le chantier de cette restauration au long cours.

Coût et financement



Les travaux à venir sont estimés à 4 700 000 €.

De la programmation CPER 2021-2027, ressortent les propositions de financement suivantes :

- Soutien de l'Etat : 750 000 €
- Soutien de la Région : 470 000 €
- Autres financements (CD 72, Ville de la Ferté Bernard...) : 3 480 000 €

Etat d'avancement du projet



Ce chantier se scinde en plusieurs étapes à raison de 20 mois par tranche.

Débuté en novembre 2017, le chantier de grande ampleur est programmé sur 7 ans avec une tranche prévue sur la période 2022 à 2024.



Abbaye Royale de l'Epau

Restauration de la bergerie - centre d'interprétation

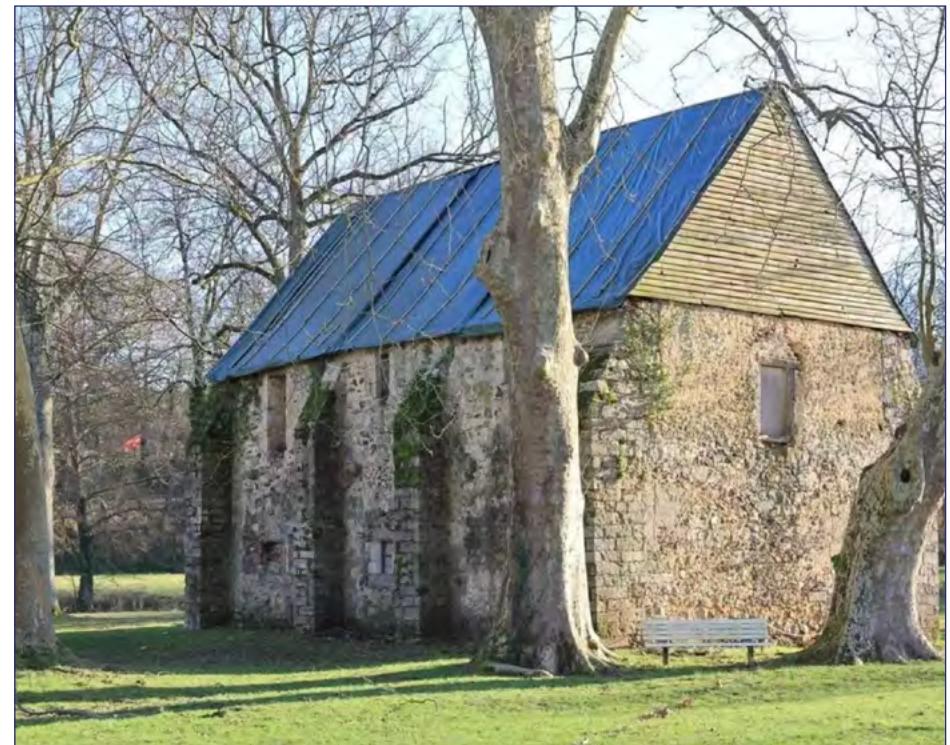
Localisation : Yvré-l'Évêque

Maître d'ouvrage : Département de la Sarthe

Descriptif

L'Abbaye Royale de l'Epau constitue l'un des plus beaux exemples de l'architecture cistercienne en France. Nous devons sa fondation à la reine d'Angleterre Bérengère de Navarre, veuve de Richard Coeur de Lion, reine dont le gisant vient tout juste de faire l'objet d'une campagne importante de recherche et de restauration. L'Epau s'ajoute à la liste des monuments en lien avec la dynastie Plantagenêt, particulièrement importante dans la région.

Les bâtiments de l'abbaye ont été entièrement restaurés avec le soutien scientifique et technique de l'Etat depuis son rachat par le département en 1959 et l'extension de son classement au titre des monuments historiques en 1973 (1^{re} mesure de protection en 1925), à l'exception de la Bergerie.



Objectif



L'Abbaye Royale de l'Epau est un site patrimonial exceptionnel. Les différentes restaurations permettent par ailleurs au département de renouveler la connaissance de l'abbaye et d'en enrichir le projet culturel. Ce sera une nouvelle opération dans un lieu emblématique du territoire sarthois. Ce territoire n'avait bénéficié d'aucun projet lors du CPER précédent.

Coût et financement



Les travaux à venir sont estimés à 2 400 000 €

De la programmation CPER 2021-2027, ressortent les propositions de financement suivantes :

- Soutien de l'Etat : en cours d'expertise selon nature des travaux
- Soutien de la Région : 720 000 €
- Autres financements (CD 72) : 1 500 000 €

Etat d'avancement du projet



Depuis le 1er Juillet 2016, la gestion de l'Abbaye a été confiée au Centre Culturel de la Sarthe, dont la mission est axée sur le renforcement de son rôle culturel sur le territoire.

Le Département de la Sarthe souhaite insuffler une dynamique verte en développant le parc et les jardins de l'Abbaye.

Le réaménagement du bâtiment "La Bergerie", plus probablement un cellier datant du XIII^e siècle, doit permettre l'installation d'un nouvel espace pédagogique qui devrait voir le jour courant 2025.

Déménagement et extension du cinéma le Concorde

Localisation : La Roche-sur-Yon

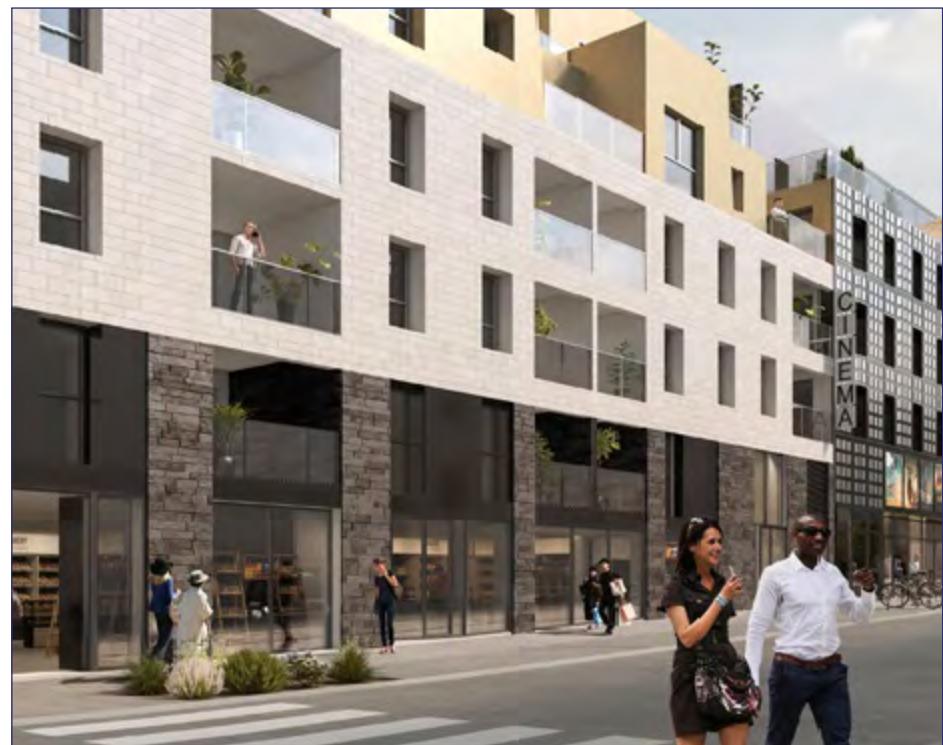
Maître d'ouvrage : Ville de La Roche-sur-Yon

Descriptif

Le projet porté par la mairie de La Roche-sur-Yon, inscrit dans une vaste rénovation d'un quartier du cœur de ville, prévoit le déménagement et l'agrandissement du cinéma historique. Sur son nouveau site au sein du quartier Napoléon dans l'ancien collège Piobetta, le nouveau Concorde passera de deux à quatre salles.

L'ambition de la Ville de la Roche sur Yon est la création d'un établissement « art et essai » d'envergure en centre-ville ». L'objectif affiché est de 100 000 entrées par an ; la Ville souligne que « le futur cinéma se veut complémentaire de l'offre cinématographique existante sur le territoire en continuant de proposer une programmation art et essai ».

Le cinéma le Concorde est piloté par l'EPCCY qui organise également le Festival International du Film de La-Roche-sur-Yon. Cette manifestation a connu un bel essor, s'installant comme un rendez-vous de très haut niveau, de référence sur le territoire régional, et dont la fréquentation progresse toujours.



Objectif



Ce projet qui s'inscrit dans le projet de rénovation du centre-ville de La Roche-sur-Yon est très attendu. Il va permettre de multiplier la capacité d'accueil par l'ouverture de 2 salles supplémentaires, soit à terme 4 salles pour 450 places et un objectif de fréquentation de 106 000 à 122 000 entrées par an.

Ce projet de transfert répond à 5 objectifs : une offre élargie de films Art et Essai avec une exposition plus longue, le développement de l'éducation artistique et culturelle, doter la ville d'un équipement de nouvelle génération, contribuer à la revitalisation du centre ville et offrir une meilleure visibilité au festival.

Le démarrage des travaux est prévu en 2022 pour une ouverture fin 2023 – début 2024.

Coût et financement



Les travaux à venir sont estimés à 6 800 000 €

De la programmation CPER 2021-2027, ressortent les propositions de financement suivantes :

- Soutien de l'Etat : 865 000 € hors CPER
- Soutien de la Région : 300 000 €
- Centre National du Cinéma (CNC) : 400 000 €
- Autres financements (CD 85, Ville de la Roche-sur-Yon...) : 5 235 000 €

Rénovation de la muséographie de l'Historial de la Vendée

Localisation : Lucs sur Boulogne

Maître d'ouvrage : Département de la Vendée

Descriptif

L'Historial de la Vendée (Musée de France) installé aux Lucs-sur-Boulogne, en Nord Vendée, dans un bâtiment neuf, bien intégré au site naturel, souffre aujourd'hui d'une muséographie vieillissante et de l'obsolescence des dispositifs de médiation numérique installés à l'ouverture. Le bâtiment présente également des limites en termes de circulation et de conditions de conservation des œuvres.

En 2020, le Département de la Vendée s'est engagé dans la rénovation complète de l'exposition permanente des 2 000 m² du musée et dans la construction d'un Centre de Conservation devant accueillir l'ensemble des collections du Musée et du dépôt archéologique départemental géré par le Musée.



Coût et financement



Les travaux à venir sont estimés à 6 480 000 €

De la programmation CPER 2021-2027, ressortent les propositions de financement suivantes :

- Soutien de l'Etat : hors CPER, en cours d'expertise
- Soutien de la Région : 400 000 €
- Autres financements : 6 080 000 €

Etat d'avancement du projet



Le projet de centre de conservation et d'études, préalable indispensable à la rénovation de la muséographie du musée, a été validé par le conseil départemental en juin 2022.

Une première version de la programmation muséographique du musée rénové a été présentée au conseil scientifique de l'Historial en juin 2022.

Refonte du musée de Fontenay-le-Comte

Localisation : Fontenay-le-Comte

Maître d'ouvrage : Commune de Fontenay-le-Comte

Descriptif

Le Musée d'art et d'histoire de Fontenay-le-Comte (Musée de France), créé en 1875, est riche de collections variées rassemblées grâce à la générosité d'érudits locaux : archéologie, peintures, arts et traditions populaires, spécimens naturalistes. Situé au cœur de la ville, près de l'église Notre-Dame et du centre historique, il occupe un bâtiment dégradé dont les espaces ne correspondent pas aux normes en matière d'accueil des visiteurs ou de conservation des collections.

La ville de Fontenay-le-Comte a souhaité engagé un projet de requalification muséographique et architecturale du musée d'art et d'histoire en lien avec l'installation en son sein d'un Mémorial de la résistance et de la déportation en Vendée, ouvrant ainsi le musée sur l'histoire récente.



Objectif



Ce projet présente un réel intérêt dans une zone excentrée du territoire ligérien dont la ville s'efforce de faire vivre son patrimoine. A ce sujet, la ville de Fontenay-le-Comte est la seule ville d'art et d'histoire de Vendée.

Le nouveau parcours de visite inscrira le Musée dans l'histoire contemporaine et le présent en s'articulant autour des notions telles que la mémoire (en lien avec le Mémorial) et l'Humanisme (passerelle entre le passé historique de la ville et le Mémorial).

En 2024, l'Etablissement devrait ouvrir ses portes dans un parcours refondu et augmenté pour le public.

Coût et financement



Les travaux à venir sont estimés à 3 500 000 €

De la programmation CPER 2021-2027, ressortent les propositions de financement suivantes :

- Soutien de l'Etat : hors CPER, en cours d'expertise
- Soutien de la Région : 400 000 €
- Autres financements (CD 85, Ville de Fontenay le Comte...) : 3 100 000 €

Etat d'avancement du projet



- Validation du Projet scientifique et culturel du musée en 2021
- Programme muséographique, fonctionnel et technique élaboré par l'équipe Ida Concept et Lamaya, présenté en comité de pilotage en juin 2022
- Lancement du concours de recrutement de la Maîtrise d'œuvre à l'automne 2022

Les opérations du volet culture financées sur le CPER 2021-2027 au titre des crédits contractualisés du plan de relance de l'Etat

Le plan cathédrales

Maître d'ouvrage : Etat/DRAC des Pays de la Loire

Descriptif

La mise en place d'un « plan cathédrales » de 80 M€ au niveau national a pour objectif de renforcer et accélérer la restauration de ces monuments historiques majeurs appartenant à l'Etat, biens communs de la nation qui constituent des éléments forts de l'identité et de l'attractivité des territoires.

En région Pays de la Loire, 5 830 000 € seront consacrés pour des travaux de restauration sur les cathédrales du Mans (restauration de la chapelle d'axe, abritant les Anges Musiciens), d'Angers (restauration de la toiture de la nef), de Nantes (restauration des parties hautes du chevet) et de Luçon (restauration du baldaquin)



la chapelle d'axe, abritant les Anges Musiciens, Le Mans (72)



l'église Notre-Dame de Cossé-en-Champagne (53)

La restauration de monuments historiques appartenant à des collectivités territoriales

Maître d'ouvrage : Collectivités territoriales, bailleur social

Descriptif

L'Etat consacrera sur les deux premières années du CPER et au titre de la relance 1 480 000 € à la restauration de monuments historiques appartenant à des collectivités territoriales et à un bailleur social : l'église Notre-Dame de Cossé-en-Champagne (53), l'église Saint Laurent de Beaugé-en-Anjou (49), et la maison à pans de bois dite maison Adam à Angers (49). Cette prise en compte sur la base des urgences sanitaires permettra d'accélérer les chantiers de restauration.

Les musées

Maître d'ouvrage : Collectivités territoriales

Descriptif

L'Etat a apporté son concours aux collectivités pour leur projet de refonte de leur musée à hauteur de 2 M€. Les institutions concernées sont le musée Dobré à Nantes (visuel -financement complémentaire au CPER 2015-2020 pour faire face à l'importante augmentation du coût d'opération) et le musée provisoire de la Roche sur Yon, nécessaire pour que l'équipe poursuive son travail en lien avec les publics dans l'attente de la livraison du futur établissement.



le musée Dobré, Nantes (44)

Les bibliothèques

Maître d'ouvrage : Collectivités territoriales

Descriptif

L'Etat consacre annuellement 4.8 M€ aux projets de construction et d'agrandissement des bibliothèques portés par les collectivités territoriales, ainsi qu'à leur informatisation et à leur équipement. Le plan de relance a permis d'aider deux projets supplémentaires à hauteur de 646.305 € : les constructions des établissement de lecture publique de l'Île d'Yeu et des Sorinières.



construction de l'établissement de lecture publique des Sorinières (85)

Le spectacle vivant

Maître d'ouvrage : Associations, EPCC

Descriptif

Au niveau national, 20 M€ seront consacrés au titre de la relance afin de favoriser la transition écologique des institutions de création et de diffusion dans le domaine du spectacle vivant. Cet objectif bénéficiera de 1 727 000 € en région Pays de la Loire, dont 620 449 € sont contractualisés au titre du CPER 2021-2027. Les scènes bénéficiaires sont les scènes nationales de la Roche-sur-Yon, de Saint Nazaire, la scène de musiques actuelles d'Angers ainsi que le Centre Dramatique National le Quai, pour des acquisitions d'équipements moins énergivores (consoles, projecteurs LED etc.) ou des travaux de réduction de la consommation énergétique.





*Liberté
Égalité
Fraternité*



Août 2022